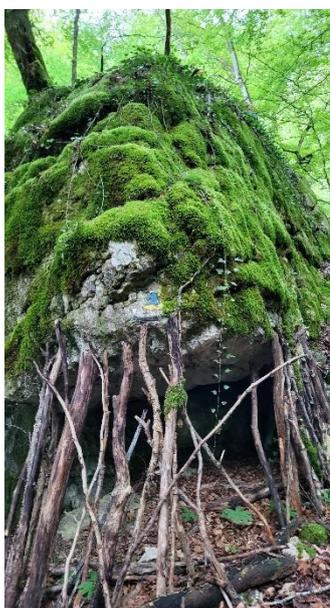


Nous sommes tout de même 11 à nous rejoindre sur le parking Grosfillex. Pourtant les prévisions météorologiques annoncent des averses de pluie à partir de la fin de matinée et les caractéristiques de la randonnée prévue ont ralenti les ardeurs de quelques marcheurs. Il devrait y avoir 19 kilomètres au compteur et une dénivelée de 1200 mètres. Pour l'instant le temps est assez beau, un peu couvert. En nous approchant de Munet, le ciel bleu se présente. La température est aux environs de 10°, donc tout va bien même si aucune place de stationnement n'est possible dans le hameau, nous en faisons plusieurs fois le tour, uniquement des emplacements réservés ! Enfin un habitant de Munet nous autorise de stationner sur sa propriété. Chaussures aux pieds, sac sur le dos, nous attaquons immédiatement la montée en direction des granges de Fivole. D'abord nous visualisons une petite cabane qui pourrait éventuellement nous servir d'abri puis nous croisons la route de la Vierge de la Combe, la montée est très pentue, la terre est grasse et de très nombreux cailloux perturbent notre avancée.



Il est à peine plus de 11 heures et alors que nous laissons les granges de Fivole sur notre gauche, la pluie arrive. Nous devons mettre nos capes et protège-sacs. Nous avançons comme des robots en écoutant le flic-floc de celui qui nous précède. Plusieurs commencent à penser avec raison que nous pourrions couper la randonnée en évitant le col de Charbemènes. Nous terminons la montée à travers bois, nous arrivons dans un horizon ouvert et alors que nous distinguons au loin la croix du Grand

Colombier le soleil se présente à nouveau et remonte le moral de tous. Voilà les Granges du Colombier, une petite descente nous fait perdre environ 100 mètres d'altitude en direction du col de Charbemènes. Nous pénétrons à nouveau dans les bois, le ciel se couvre, une petite ondée de grêle vient nous refroidir à nouveau. Puis nous voilà au col de Charbemènes et maintenant nous devons emprunter une sente difficile et délicate. Elle dure, elle dure puis enfin nous sortons du bois et le ciel nous fait signe à nouveau, il s'éclaircit et un timide soleil pointe au-dessus de nos têtes. Au loin, nous apercevons la vallée du Fier, la montagne des Princes plus proche.



Mais que la croix du Colombier paraît loin à plusieurs d'entre nous !

Une centaine de mètres d'élévation et nous l'atteignons après un coup d'œil à la table d'orientation.



Le col du Grand Colombier nous reçoit pour notre pique-nique près de la stèle célébrant le cyclisme.



La vue continue à être claire. Nous décidons de ne pas emprunter le chemin de crête à cause d'importants risques de glissades sur ce chemin, nous suivons donc la route qui va nous permettre de rejoindre Longechat. Dorénavant nous devons descendre à travers un pré ultragissant qui va accueillir plusieurs postérieurs de randonneurs, heureusement sans mal. Au-dessus de nous les antennes d'En Pryse sont bien visibles, en fait je crois qu'il s'agit d'un radar de l'aviation civile. Le détour vers le point de vue de Chanduraz nous ravit, le Bas-Bugey, la dent du Chat, les Bauges, la Chartreuse, le lac du Bourget, le Rhône... se montrent à nous.



Il fait toujours beau et la température paraît agréable. Pourtant, de vilains nuages noirs s'approchent alors que nous venons de longer les Granges d'Izéna. Plus que de la descente à travers bois, les nuages percent et la grêle tombe à nouveau en nous refroidissant beaucoup. La température chute et avoisine les 4 à 5°. Donc chacun marche à son allure pour trouver un peu de chaleur.



Certains avancent rapidement d'autres plus lentement. Il nous faut rester prudents, le terrain est très glissant. En perdant de l'altitude, la grêle qui ne nous mouillait pas trop, se transforme en eau et nous avons l'impression de devenir poissons. Nous sortons enfin du bois et le soleil se montre une nouvelle fois. Nous allons pouvoir retrouver nos voitures et changer de vêtements au sec. Puis c'est le traditionnel verre de l'amitié pris dans un bar d'Artemare.

Randonnée d'environ 21 kilomètres pour une dénivellée de 1200 mètres, à refaire sur sol sec.